

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 12 juin 2015

Service instructeur

Service Insertion et Développement Local

10^{ème} **Commission** –
N° CP-2015-6-10-4

Service consulté

**FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES
PROJETS D'ACTION MIS EN OEUVRE PAR DEUX COLLÈGES**

Résumé : Le Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires (FIVS) est un dispositif doté de 31 000 € en 2015, destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mis en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités.

Ce fonds, initié par le Conseil départemental de manière volontariste, s'inscrit dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse et de la lutte contre le décrochage scolaire.

Dans ce cadre, les collèges des TROIS PAYS de Hégenheim et EMILE ZOLA de Kingersheim présentent deux projets pour un montant total de 1 700 €.

Après étude et avis favorable des membres de la cellule technique, composée de représentants du Conseil départemental et de l'Inspection Académique, les demandes de financements présentées par les équipes socio-éducatives des collèges cités ci-dessus, concernant deux projets, sont soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût total de ces projets s'élève à 1 700 €.

Les descriptifs de ces actions (éléments de contexte, objectifs, contenu, résultats attendus, public concerné, échéancier, budget) font l'objet d'une annexe jointe au présent rapport.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions, il est proposé d'attribuer, pour ces 2 projets, un crédit global de 1 700 €.

La dépense est à prélever sur le programme H711, imputation 0-65-51-65737-3037-010.

Au vu de ce qui précède, je vous prie de bien vouloir accorder et autoriser les versements des subventions aux collèges porteurs des projets, soit :

- 500 € au collège des TROIS PAYS de HEGENHEIM : « Journée citoyenne »,
- 1 200 € au collège EMILE ZOLA de KINGERSHEIM : « Médiation par les pairs »,

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written in a cursive style.

Eric STRAUMANN